



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2015

### **Pourquoi certaines organisations patronales sont-elles écartées de la conférence thématique sur la sécurisation de l'emploi ?**

Le Gouvernement a décidé de mettre un terme aux grandes Conférences sociales qui réunissaient chaque année depuis 2012, l'ensemble des acteurs sociaux, syndicats de salariés et organisations patronales, pour les remplacer par des conférences thématiques. Ce vendredi 3 avril, se tiendra la première d'entre elle, sur le bilan de la loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi. Elle sera pilotée par les ministres du Travail et de l'Économie.

Contrairement aux Conférences sociales, le Gouvernement a fait le choix de n'inviter que les organisations patronales interprofessionnelles. Ainsi l'UNAPL, la FNSEA et l'UDES, organisations patronales représentatives au niveau national et multiprofessionnel, jusqu'alors invitées à toutes les Conférences sociales, ont été écartées de cette première conférence thématique. Il est cohérent d'échanger avec les négociateurs interprofessionnels sur l'évaluation d'un accord interprofessionnel. Mais il est regrettable, pour évaluer une loi qui s'applique à tous, qu'il n'y ait pas d'échanges avec les secteurs d'activité qui ne sont représentés ni par le Medef, ni par l'UPA, ni par la CGPME. La diversité économique et sociale est aussi une valeur à respecter.

À un moment où la situation de l'emploi dans notre pays commande des réponses efficaces et pragmatiques, ne pas tenir compte des secteurs de l'agriculture, des professions libérales et de l'économie sociale et solidaire est regrettable, alors même que la loi sur la sécurisation de l'emploi les a fortement impactés. Cela revient à écartier ceux qui aujourd'hui incarnent l'emploi non délocalisable sur les territoires et notamment dans les TPE.

L'UNAPL, la FNSEA et l'UDES ont démontré, à chacune des précédentes Conférences sociales, qu'elles étaient des acteurs responsables du dialogue social, porteurs de propositions d'avenir pour l'emploi et la création d'activité dans le pays. Ne pas les associer aujourd'hui, c'est mettre de côté 30 % de l'emploi français. Notre pays peut-il s'offrir un tel luxe ? Nous incarnons 30 % d'énergies, de possibilités et de créations de richesses pour la France.

L'UNAPL, la FNSEA et l'UDES, organisations représentatives nationales multiprofessionnelles, demandent un rendez-vous d'urgence aux Ministres présents à la conférence sociale thématique.

#### **CONTACTS PRESSE**

---

**FNSEA**  
[arnaud.lemoine@fnsea.fr](mailto:arnaud.lemoine@fnsea.fr)  
06 13 24 19 19

**UDES**  
[ahenry@udes.fr](mailto:ahenry@udes.fr)  
01 43 41 63 32

**UNAPL**  
[sylvie@fontlupt.onmicrosoft.com](mailto:sylvie@fontlupt.onmicrosoft.com)  
06 72 82 42 18